

Mont-Orford: Dimensions Sociales

Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement.

Projet de développement Immobilier et échange de terrains du Parc du Mont -Orford.

Mesdames, Messieurs,

Mon nom est Claude Hébert. Je suis un utilisateur de la montagne et du domaine skiable depuis plus de trente ans. Mes parents m'y ont précédé et ce depuis près de cinquante ans. J'y ai enseigné le ski plusieurs années à partir du milieu de la décennie 1980 et dans les années 90. Encore aujourd'hui, de façon sporadique, j'apporte ma contribution à l'École de Neige du Mont-Orford. Mon attachement pour la montagne qui m'a vu grandir est indéniable et il en va ainsi aussi du domaine skiable.

Le présent mémoire se veut un appui à Mont-Orford inc. et à son projet de développement de la Station Touristique du Mont-Orford, incluant un échange de terrains avec le gouvernement du Québec. Jusqu'à présent, le débat sur la place publique s'est concentré sur des pôles presque exclusivement d'ordre économiques (incluant le développement touristique) ou écologiques. Or, le domaine skiable du Mont-Orford et l'entreprise privée qui le gère sont des acteurs sociaux importants au sein même de leur communauté.

De plus en plus, le Mont-Orford par l'entremise de son école de ski et planche (École de neige du Mont-Orford) rejoint des jeunes et moins jeunes et ce, à divers degrés. Par exemple, plusieurs commissions scolaires et écoles de la région bénéficient des services de la montagne dans le cadre de leurs cours d'éducation physique ou de leurs programmes de "santé globale". Nous parlons ici de visites répétitives et régulières incitant les jeunes à l'activité physique et au dépassement de soi dans la réussite d'un sport alliant technique, effort physique, divertissement, plein air et contacts interpersonnels. De par leur nature, le ski alpin et la planche à neige sont des "accrocheurs" naturels auprès de la jeune clientèle en recherche de sensations fortes. Si on permet au plus grand nombre possible de s'adonner à ces sports de glisse et qu'ils y adhèrent, ce sera autant de gagné face au fléau de la sédentarité qui afflige nos jeunes.

À un niveau plus compétitif, on ne peut passer sous silence le programme sport-études en ski de l'école secondaire La Ruche de Magog qui bénéficie aussi des installations du domaine skiable. Ce programme permet à plusieurs de rivaliser sur la scène provinciale, nationale et dans certains cas nord-américaine dans des compétitions de ski alpin, et ce, sans négliger l'aspect académique de leur évolution. Les voyages à travers le monde pour parfaire leur art deviennent aussi le lot de certains d'entre eux. Le sport de compétition de haut niveau permet à ces jeunes de se réaliser dans le dépassement de soi, l'atteinte d'objectifs ardu, la discipline et autres qualités qui contribuent à forger des personnes recherchées de notre société. À cet égard nous n'avons qu'à penser aux Jean-Marc Rozon, Lloyd Langlois, Nicolas Fontaine entre autre, qui ont fourbi leurs armes sur les pentes du Mont-Orford. À d'autres niveaux certains émules du Mont-Orford nous représentent sur la scène internationale du ski alpin. Soit en tant que membre de l'équipe d'entraîneurs de l'équipe nationale ou comme juges de courses pour la Fédération Internationale de Ski (l'un d'entre eux fut d'ailleurs juge aux Jeux Olympique de 2002). Le programme scolaire de la Ruche contribuera certainement, à plus grande échelle, à des adultes en devenir de se faire valoir et à démontrer le gage d'excellence qui émane de la région grâce à l'implication du milieu envers ses jeunes.

Il ne faut pas oublier non plus tous les retraités qui profitent de l'activité physique en plein air. Cette tranche démographique de la population, en constante croissance, exige de plus en plus un grand éventail de passe-temps pour maintenir la forme. Le ski alpin et la planche à neige font partie de ceux-ci. L'amélioration des équipements et infrastructures est nécessaire pour accommoder cette clientèle désireuse d'assurer sa santé physique et même morale.

De façon plus philanthropique, Mont-Orford inc. accueille des bénéficiaires de LA COALITION SHERBROOKOISE POUR LE TRAVAIL DE RUE depuis maintenant 5 ans. Une quinzaine de jeunes de 14 à 30 ans faisant face à des problématiques psychosociales (itinérance, consommation, pauvreté, santé mentale, etc.) skient et surfent au Mont-Orford jusqu'à huit fois par saison. La location d'équipement et les cours (à raison de deux heures par jour) sont offert à des tarifs plus que dérisoires. Il faut voir le bienfait de cette activité sur ces jeunes ne serait-ce qu'au niveau de l'engagement et de l'accomplissement de soi. D'ailleurs, l'un de ces jeunes participants, présent depuis les débuts et ayant découvert une passion pour le ski, est en voie de passer sa certification de moniteur. D'autres commencent aussi à démontrer de l'intérêt et de belles aptitudes afin de suivre le même cheminement. Cette implication sociale de la part de Mont-Orford inc. est un exemple à suivre pour la communauté des affaires qui ne peut plus tourner le dos à sa responsabilité comme personne morale active au sein de la société.

On ne peut passer non plus sous silence cette belle initiative d'un groupe de moniteur de l'École de neige du Mont-Orford qui ont mis sur pied une fondation permettant à des gens moins fortunés de pouvoir s'intégrer au monde du ski (cours de ski, club de compétition, formation professionnelle, etc.). Le jeune homme mentionné au paragraphe précédent, par exemple, a reçu de cette fondation une bourse représentant environ 75% de la valeur du stage de moniteur niveau I (plus de 300.00\$). Une

initiative qui permettra certainement d'assurer une certaine pérennité à la relève, motivant ainsi plusieurs à atteindre des objectifs qu'ils croyaient hors de portée.

De par sa nature intrinsèque, le domaine skiable, par l'entremise de Mont-Orford inc, a un impact social positif et majeur au sein de sa communauté. À ce niveau, le parc et la montagne seuls, n'ont pas la même valeur. La question quant à la survie du Mont-Orford ne se pose pas : il faut en assurer sa pérennité. Jusqu'à présent, seul Mont-Orford inc a su présenter un projet (revu et corrigé) alliant réserve, bon goût ainsi que conscience écologique et patrimoniale. Tout cela en tenant compte des récriminations, commentaires, interrogations, et suggestions du milieu, en particulier des opposants au projet (qui n'ont pas su eux, emmener ne serait-ce qu'une piste de solution au dilemme). Il revient donc à vous, dans le cadre de votre étude, de juger de la rationalité du projet de Mont-Orford inc. Puissiez-vous rendre une décision dans l'intérêt de la communauté considérant des facteurs non seulement économiques ou écologiques mais aussi d'ordre social.

En espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes sentiments les meilleurs.

Claude Hébert